

II — Des solitudes à marier

A. Enseigner au cégep: une vocation ou un «job»?

PROBLÉMATIQUE

Le rapport Grégoire sur la pratique professionnelle des enseignants et enseignantes de cégep est un document qu'il est difficile d'ignorer. «(...), les enseignants que nous avons rencontrés croient peu au cégep d'aujourd'hui, et encore moins à celui de demain si l'évolution en cours se produit dans la même direction (...) En dehors de la classe, commente l'un des enseignants interviewés, l'enseignant n'est nulle part. Il n'y a rien qui le distingue des autres personnels. Symboliquement, l'enseignant n'existe pas...»

Qu'est-ce qui peut motiver, mobiliser les enseignants, vingt ans après? Le système peut-il inventer des moyens pour favoriser la motivation? Pour arriver à motiver les enseignants faut-il hiérarchiser les fonctions, favoriser l'interdisciplinarité? L'isolement des enseignants est-il inévitable? Enfin, quelle est la reconnaissance des professeurs de cégep dans la société québécoise?

Communication de

Michel LÉGARÉ et André G. TURCOTTE

Coordonnateurs du département de français

Cégep Édouard-Montpetit

C'est à titre de praticiens de l'enseignement au collégial depuis plus de 15 ans que nous croyons être en mesure de répondre à la question posée: «Enseigner au cégep: une vocation ou un «job»?», l'expérience ajoutant une distance critique aux impulsions toutes théoriques de nos débuts.

Poser la question ainsi nous piège en tant que conférenciers: nous sommes placés entre deux champs sémantiques qui délimitent des valeurs antinomiques, voire manichéennes. Le mot «job», tout païen qu'il fût, nous réfère, toujours et encore, aux notions de profits, de biens matériels et de tâche bousculée et sans véritable signification, dont la seule finalité paraît vénale. À l'opposé, l'idée de vocation nous renvoie à l'appel intérieur, gratuit, généreux, altruiste, visant le bien de la collectivité, et se définissant dans des termes moraux. Ainsi, dans cette communication, veut-on qu'on s'interroge sur ce qu'il est advenu de l'éducation à la suite de la laïcisation de l'enseignement postsecondaire au Québec en 1988? Or, la question ne se pose même pas: la chose est faite. Et malgré l'avalanche de jugements sur notre activité, nous ne voulons pas qu'il s'en ajoute un d'ordre moral issu de notre propre milieu, au moment où nous célébrons dans la joie et l'allégresse les 20 ans des cégeps. Ou encore veut-on que l'on pointe du doigt ce vilain syndicaliste porteur de valeurs si peu chrétiennes, qui négocie tout, qui mesure tout, qui monnaie tout... qui profite de tout? Sans doute, une telle vision de la problématique n'atteint pas le cœur de la réalité à définir, car elle simplifie indûment l'acte pédagogique et le réduit aux seules dimensions négociées dans un rapport de force dont la durée, en augmentant, a pour effet

de banaliser les véritables composantes de l'activité professionnelle.

Nous avons choisi d'aborder le thème de cet atelier en dehors de cette perspective manichéenne. Ce qui compte à nos yeux de praticiens, c'est la valeur intrinsèque de l'activité professionnelle qui nous est confiée et sa reconnaissance. Cela vous apparaîtra comme les leitmotifs de la démonstration qui suit.

Enseigner au cégep, c'est une profession; le «Robert méthodique» attache à cette notion l'idée de prestige social ou intellectuel. Dans cette voie, force nous est de reconnaître que pour enseigner au cégep, il faut posséder une compétence intellectuelle appropriée à préparer des techniciens ou de futurs universitaires à leurs fonctions. Sur cette compétence repose la garantie de qualité du niveau collégial et de ses institutions. Or cette qualité est reconnue dans un univers de compétitivité de plus en plus grande, où chaque établissement tend à faire valoir ses lignes de force. Le vidéo préparé par la Direction générale de l'enseignement collégial (D.G.E.C.) démontre bien que la compétence des professeurs est au centre de la qualité de la formation que les cégeps dispensent. Par l'absurde, on pourrait signaler que 20 ans de cégeps n'ont pas produit des générations de cancre; la société québécoise a grandement bénéficié de ce projet de démocratisation et cela se manifeste par la présence comme conférenciers à ce colloque de diplômés de cégep devenus, à leur tour, professionnels de l'enseignement.

Professeur au cégep aujourd'hui comme hier, c'est une activité professionnelle de qualité, par sa nature et dans son exercice; elle est accomplie par un individu autonome et responsable. Lorsqu'elle n'a pas cette qualité, on dénonce la tâche de l'enseignant comme étant une «planque». Qu'est-ce qui en fait la qualité? La dimension fondamentalement intellectuelle qui s'y attache; la relation interpersonnelle délicate, voire fragile, qu'elle requiert; la création continue qu'elle nécessite de la part de ceux qui la pratiquent; la responsabilité à l'égard de l'avenir de la société qu'elle engage. Vingt ans après la création des cégeps, on peut dire que ce défi d'une pratique professionnelle de qualité exceptionnelle a été relevé par les enseignants: la création de cours, de programmes, de méthodes pédagogiques, de stratégies éducatives, en fonction de problèmes identifiés et de leur évolution en fait foi. Le système est souple et adaptable, les praticiens le démontrent quotidiennement avec diversité et originalité, et souvent à partir de l'analyse de leur propre enseignement.

Être un enseignant au cégep, c'est définir son activité professionnelle selon deux axes: d'abord dans son caractère pédagogique, ensuite dans son caractère disciplinaire. En 1970, nous aurions écrit l'inverse. Mais l'expérience de 20 ans d'enseignement nous a donné une distance critique à l'égard de notre champ de connaissances et à l'égard de notre formation. Nous avons maintenant compris que notre rôle de communicateur, de motivateur, de questionneur ne peut atteindre efficacement son but que si nous établissons au préalable des liens d'échanges entre l'étudiant et nous. Cela nous amène à concevoir la préparation d'un cours autrement qu'un choix de contenus théoriques et de problèmes à traiter; il faut en plus réfléchir à la «manière». À cela on reconnaît un véritable professionnel de l'enseignement. On peut alors parler d'un bon «prof», comme on parle d'un bon médecin: celui qui sait y faire et dont les

connaissances sont toujours à jour! Ce qui suppose, dans le cas de l'enseignant comme dans celui du médecin, un «cyclage» permanent tant au plan du savoir-faire que du savoir tout court, condition d'une qualité perpétuellement revivifiée face à des étudiants et une société qui changent.

Enseigner au cégep, comme toute autre pratique professionnelle, devrait entraîner la reconnaissance sociale que le «Robert méthodique» décrit sous le nom de prestige. Cette reconnaissance, c'est à la qualité intrinsèque de l'activité qu'elle se mesure; également, mais plus rarement dans notre société, à la qualité de son exécution. La compétence requise, la vie intellectuelle, la culture, le jugement nécessaires à cette fonction doivent habituellement générer la même reconnaissance. Chez le professeur de cégep, comme pour tout autre professionnel, cette reconnaissance sociale devrait se concrétiser dans l'attribution de conditions d'exercice à la mesure de la qualité des fonctions à remplir; quant à la rémunération, elle devrait refléter une appréciation sociale proportionnée aux facteurs décrits ci-dessus.

La problématique décrite pour cet atelier suggère une vision apocalyptique de l'enseignant: celui qui ne croit plus au cégep, qui se définit comme n'ayant pas d'existence symbolique. Cette vision fut reprise dans les journaux par un ancien directeur général de cégep qui écrivait, à propos des enseignants, que «la déception, l'usure, la déprime semblent les entraîner tristement vers la retraite, dans tous les sens de ce mot: repliement sur soi, fin des combats, abandon des activités professionnelles, ...» Doit-on donner crédit à des lectures aussi moroses, moribondes de la réalité cégépienne? Les cégeps sont-ils devenus des pavillons de déprimés anonymes ou de malades cancéreux bénéficiaires du système, «planqués» à jamais dans une sécurité d'emploi sans faille, «tablettés» à 40 000 \$ par année? La désillusion, chez nous, s'est appelée 1982. Interroger un enseignant en 1983-1984, après le «découlotage» en règle de 1982, et déduire alors que le cégep d'aujourd'hui fait pitié et que personne ne croit à celui de demain, revient à demander à un marathonien qui a cassé au 40^e kilomètre: «À quand le prochain?» Il y a là quelque chose de diabolique.

«Symboliquement, l'enseignant n'existe pas...» Cela va de soi! N'est-ce pas là ce que nous désirions dès la création des cégeps et au début des années soixante-dix. Pas de robe de sorbonnard, pas plus de col romain; pas de tribune, ni de piédestal. Quelque part, en chemin, sous la gouverne syndicale, nous avons tenté de devenir des travailleurs de l'éducation. Nous l'avons voulu ainsi, négocié ainsi dans nos collèges comme dans la province. Mais pour nous, l'égalitarisme de classe ne devait cependant pas aboutir à une banalisation de notre fonction professionnelle. Sur ce chemin, patrons et syndicat nous ont dépassés. Si on affirme d'un côté que la société a les enseignants qu'elle mérite, et d'un autre que symboliquement, les enseignants n'existent pas, alors cherchez l'erreur!

Mais attention, ce n'est toujours pas la robe ni le piédestal qui peuvent motiver l'enseignant de cégep. Non plus la multiplication des traces administratifs du type engagé dans la hiérarchisation des fonctions, l'interdisciplinarité érigée en structure, ou toute autre fixation abstraite définissant le rôle de l'enseignant en dehors de lui et de son expérience. Ce qui peut motiver l'enseignant, aujourd'hui comme à la création des cégeps, ce sont des conditions d'exercice de la profession et de rémunération valorisantes, la reconnaissance sociale qui

existait à la création des cégeps, l'appel à la créativité encore et encore, la reconnaissance de la qualité d'un travail bien fait (prix, primes, honneurs, etc.).

Pour reprendre l'énoncé dénoncé, «...si l'évolution en cours se poursuit dans la même direction...», alors c'est peut-être cet ex-directeur général qui aura raison. Qu'en haut lieu on donne l'exemple. Jamais, en dix ans, a-t-on dit que nous, les enseignants de cégep, étions juste bons. Il suffirait de peu, croyons-nous, pour rétablir le sentiment de compétence des enseignants, pour retrouver bientôt dans les cégeps la fébrilité créatrice de l'origine et pour réparer les dégâts laissés par un gouvernement immature.

Communication de
Jean-Claude SOULARD
Professeur d'histoire
Cégep de Trois-Rivières

«Celui qui ignore sera ignoré»

(La Bible)

«La perte de l'homme c'est l'opinion de savoir»

(Montaigne)

«La pédagogie est le meilleur moyen d'enrayer la frayeur de l'humanité naissante»

(Lewis Carroll)

«Il ne faut pas apprendre aux petites gens que seuls les grands doivent savoir»

(Un Inca)

Marchands de grec! Marchand de latin! Cuistres! Dogues!
Philistins! Magisters! Je vous hais, pédagogues!
Car dans votre aplomb grave, infaillibles, hébétés,
Vous niez l'idéal, la grâce et la beauté,
Car vos textes, vos lois, vos règles sont fossiles
Car avec l'air profond vous êtes imbéciles
Car vous enseignez tout, et vous ignorez tout»

(Victor Hugo,
Les contemplations)

«Moi je préfère l'influence du pouvoir»

(Victor Hugo)

Remarques préliminaires

1. J'ai pensé donner cet exposé comme un cours — ce qui aurait pu être intéressant à donner et à recevoir —. Mais j'ai préféré, et de beaucoup, après réflexion, prendre la forme d'un exposé devant mes pairs, mes égaux, mes semblables. Ce qui risque de devenir un peu plus fastidieux à l'ouïe comme à la parole. Je resterai donc assez collé à mon texte. Et même avec ce travers lourd j'ai pensé qu'il serait plus contributoire de m'adresser activement à des intelligences actives que de vulgariser une réflexion qui demande développement.

2. Le questionnement sur lequel repose tout l'exposé tient à la circonscription de ce que c'est qu'enseigner et de ce que